



Instructions de Courses

COUPE AFCO

Sélective Universitaire Voile Habitable

Samedi et Dimanche 17-18 Novembre 2018

Rade de Cherbourg et ses abords

Grade 5C

Organisée par le YACHT CLUB de CHERBOURG

1. REGLES

1.1 L'épreuve est régie par les éditions à jour des règlements suivants, modifiés ou complétés par les Instructions de Course:

- Les Règles de Course à la Voile 2017/2020 et les prescriptions de la FFV.
- Les règlements Osiris Habitable 2017
- Le règlement de la FFSportU (pour les équipages inscrits à la sélective Universitaire)

1.2 Pour tout bateau possédant un bout dehors la règle suivante s'applique :

- **Le bout dehors doit être dans sa position la plus rétractée sauf s'il sert à hisser, établir ou affaler le spinnaker.**

1.3 Les règles de classe concernant le poids des équipages et l'obligation d'avoir un moteur Hors-bord ne s'appliquent pas pour les monotypes.

1.4 Navigation nocturne : heure légale du coucher du soleil : se référer aux éphémérides du soleil des documents officiels, les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B du RIPAM (COLREG).

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Au secrétariat du Yacht Club de Cherbourg.

3. SIGNAUX FAITS A TERRE

Sur le mât de pavillons à proximité du Yacht Club de Cherbourg



3.1 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 60 minutes après l'affalé de l'Aperçu. Ceci modifie les Signaux de course.

3.2 Quand le pavillon Y est envoyé à terre, les équipements individuels de flottabilité doivent être portés à tout moment sur l'eau conformément à la RCV 40. Ceci modifie le préambule du chapitre 4 des RCV.

4. PROGRAMME DES COURSES

Les courses sont prévues selon le programme suivant :

-Samedi 17 Novembre :

Inscriptions à partir de **08h30** au Yacht Club de Cherbourg.

Heure du 1er signal d'avertissement **11H00**.

-Dimanche 18 Novembre :

Briefing **9h00** au YCC

Heure du 1^{er} signal d'avertissement : **11h00**

Remise des prix : **17h30** au Yacht-Club de Cherbourg

Note : - Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

- Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h30.

5. PAVILLONS DE CLASSE ET D'AVERTISSEMENT

Flamme **jaune** pour le signal d'avertissement des groupes égaux ou inférieurs à 20 (en net)

Flamme **bleue** pour le signal d'avertissement des groupes supérieurs à 20 (en net)

6. ZONES DE COURSE

Dans les rades de Cherbourg et/ou à l'extérieur.

7. LES PARCOURS

7.1 Parcours « Banane » (voir annexe : Parcours type Banane) :

- Pavillon « Q » : Parcours Banane 2 tours arrivée sous le vent:

Départ, 1, 2, (3a/3b), 1, 2, 3b, arrivée (sous le vent).



7.2 **Parcours Côtiers : Pavillon « O »**

- Les parcours sont décrits en **Annexe : Parcours type côtier** ,

Toutes les marques sont à contourner en les laissant du côté requis.

Le numéro du parcours à effectuer sera affiché sur un tableau sur le bateau du comité de course au plus tard avec le signal d'avertissement.

- D'autres parcours côtiers pourront être proposés le matin de chaque journée de régates (au plus tard 1 heure avant le premier signal d'avertissement du jour) au tableau officiel du YC Cherbourg.

- L'envoi du pavillon "D" sur le bateau Comité signifie qu'il existe une bouée de dégagement. L'absence du pavillon "D" signifie qu'il n'existe pas de bouée de dégagement.

Le pavillon VERT hissé signifie que la bouée de dégagement est à contourner et à laisser à TRIBORD. Ceci modifie Signaux de course. L'absence de pavillon VERT signifie que la bouée de dégagement est à contourner et à laisser à BABORD. Ceci modifie Signaux de course.

- **Bateaux en attente** : Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

- Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

8. **MARQUES**

8.1 **Parcours construits**

Marques de départ : bateau semi-rigide

Marques 1, 2, 3a et 3b: Bouées tétraédriques ROUGES

Marques d'arrivée : Bouée crayon cylindrique ORANGE

Marque de changement de parcours : Bouée Cylindrique JAUNE

8.2 **Parcours côtiers**

Marques de départ : bateau semi-rigide

Marques de dégagement : tétraédrique ROUGE

Marques de parcours : Bouées, balises et coffres en place sur la zone de course

9 **CHANGEMENT DU BORD SUIVANT D'UN PARCOURS CONSTRUIT**

9.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible.

Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine. En cas de changement au vent, les marques 1 et 2 seront remplacées par la marque de changement de parcours. Il n'y aura plus de Dog-leg.



- 9.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement de bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis. Ceci modifie la RCV 28.

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Définition : Les zones d'élevage.

11. LE DEPART

La ligne de départ sera implantée en petite ou grande rade .

La ligne sera matérialisée par : le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et un bateau semi-rigide arborant un pavillon orange, à l'extrémité bâbord.

Le départ de chaque course sera donné en application de la règle 26, avec le signal d'avertissement envoyé **5 minutes** avant le signal de départ.

Pour le départ de la première course du jour, en cas de parcours côtier, le comité de course pourra être mouillé à proximité de la ligne de départ « classique » du YC Cherbourg, située en petite rade . Uniquement dans ce cas , la ligne de départ sera alors matérialisée par le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ (bouée cylindrique Jaune la + ouest de la ligne de départ du YC Cherbourg), à l'extrémité bâbord.

12. L'ARRIVEE

12.1 Parcours Banane

La ligne d'arrivée sera déterminée par le mât du bateau comité de course portant pavillon orange et le coté parcours de la marque d'arrivée. (Bouée crayon cylindrique orange)

12.2 Parcours côtiers

La ligne d'arrivée située en petite rade, sera déterminée par le mât du bateau comité de course portant pavillon orange, et le coté parcours de la marque d'arrivée. (Bouée cylindrique jaune la + à l'ouest de la ligne classique du YCC).

13. SYSTEME DE PENALITE

Le système de pénalité pour une infraction à une règle du chapitre 2 est le suivant : **1 tour** comprenant un virement de bord et un empannage. Ceci modifie les RCV 44.1.



14. TEMPS LIMITES

Pour les parcours Banane: **20 minutes** après l'arrivée du premier de chaque classe.

Pour les parcours Côtier : **30 minutes** après l'arrivée du premier de chaque classe.

15. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

15.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury situé **au secrétariat du Yacht club**. Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite.

15.2 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour.

15.3 Des avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située **au secrétariat du Yacht club** Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

15.4 Les avis de réclamations du comité de course ou du jury seront affichés pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).

15.5 Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1(a)) :

- Départ : Bateaux en attente,
- Règles de sécurité (sauf la règle d'utilisation du bout dehors)
- Publicité
- Bateaux accompagnateurs
- Évacuation des détritrus
- Limitation de sorties de l'eau
- Communication radio et téléphone
- Équipement de plongée et housses sous-marine de protection

16 CLASSEMENT

16.1 Système de points à minima

16.2 Système de calcul du temps compensé (temps sur temps)
Application de l'annexe A9 des RCV :



Les bateaux classés DNC recevront les points de la place d'arrivée correspondant au nombre de bateaux inscrits plus un.

Les bateaux classés DNS, DNF, OCS, BFD, DSQ, DNE, RAF recevront les points de la place d'arrivée correspondant au nombre de bateaux venus sur la zone de départ de la course plus un.

16.3 Nombre de courses à valider pour constituer une série : 2

16.4 Aucune course ne sera retirée pour le calcul du classement général.

17 REGLES DE SECURITE

La VHF est **obligatoire**. Canal de vacation radio **VHF 72**

18. PRIX

Remise des prix à **17h30** au Yacht Club de Cherbourg le dimanche 18 Novembre.

Composition du corps arbitral

Président du comité de course : Eric Le Roi

Président du comité de réclamation : Gwenaëlle Joulé-Metivier



ANNEXE PARCOURS TYPE COTIERS

Le pavillon « O » sera envoyé sur le bateau-comité.

Le numéro de parcours sera affiché sur le bateau-comité.

La bouée de dégagement sera cylindrique jaune.

Une réduction de parcours est possible à toutes les marques.

PARCOURS N° 1

-(BOUEE DE DEGAGEMENT)
-BOUEE ROCHE NORD-OUEST BD

-CENTRE BD
-TENARDE BD
ARRIVEE

PARCOURS N° 2

-(BOUEE DE DEGAGEMENT)
-TRUITE BD
-CENTRE BD
-TENARDE BD

-ARRIVEE

PARCOURS N° 3

-(BOUEE DE DEGAGEMENT)
-TRUITE BD
-TENARDE TD
-CENTRE TD

-ARRIVEE

PARCOURS N° 4

-(BOUEE DE DEGAGEMENT)
-TENARDE TD
-TRUITE BD
-BOUEE ROUGE DE L'OUEST BD
-CENTRE TD
-ARRIVEE

PARCOURS N° 5

-(BOUEE DE DEGAGEMENT)
-CENTRE TD
-TENARDE BD
-TRUITE TD
-ARRIVEE

PARCOURS N° 6

-(BOUEE DE DEGAGEMENT)
-CARDINALE SUD DE L'OUEST TD
-CENTRE TD
-TENARDE BD
-TRUITE TD
-ARRIVEE

PARCOURS N° 7

-(BOUEE DE DEGAGEMENT)
-TENARDE TD
-CENTRE TD

-ROCHES NO BD
-ARRIVEE

PARCOURS N° 8

-(BOUEE DE DEGAGEMENT)
-CARDINALE SUD DE L'OUEST BD
-TENARDE BD
-CENTRE TD

-ARRIVEE